

ÉDITO

par Philippe RUHLMANN

Vie publique locale.

Quand on apprécie **sa commune** parce qu'il y fait bon vivre, c'est-à-dire qu'elle est entretenue, que les services municipaux fonctionnent, que la vie associative est encouragée, il n'est pas inutile de se rappeler de temps en temps que cela ne coule pas de source.

Des femmes et des hommes y consacrent de leur temps personnel, de leur énergie, par sens de l'intérêt commun et par passion de la vie publique.

Que serait **Arcisses (Coudreceau, Brunelles Margon hier)** sans l'investissement de ses élus locaux? Nous sommes, avec les agents administratifs ou les personnels des différents services de la commune et avec les membres actifs des associations, des acteurs essentiels du «vivre ensemble».

À moins de 5 mois des **prochaines élections municipales (15 et 22 mars 2020)**, il est essentiel de se rappeler l'importance de l'engagement de certains pour le bien de tous. **23 Arcissois et Arcissoises, avec la parité homme-femme seront vos représentants dans le prochain mandat.** D'âge et de formations professionnelles différentes, ils devront être représentatifs de l'ensemble de la population et du territoire.

Nous savons tous qu'être élu local demande de la disponibilité. Ce n'est pas un hasard si l'âge moyen des maires de France est actuellement de 62 ans. Il est évidemment plus facile d'être maire quand on est à la retraite, mais cela ne signifie pas que l'on soit éternellement en phase avec les attentes d'une population plus jeune !

La vie de famille, le temps disponible pour faire campagne et assumer cet engagement sur le long terme, les pertes de disponibilité pour exercer pleinement son emploi sont des obstacles à un engagement citoyen pour certaines personnes. Cela peut aisément se comprendre.

Mais s'engager, autant que faire se peut, pour dynamiser sa commune est une cause valorisante et louable. **Gérer une commune, œuvrer dans l'intérêt collectif, travailler en équipe est un challenge passionnant.**

Alors, que ceux qui critiquent parfois les élus locaux se présentent aux élections municipales ou viennent simplement discuter des projets d'Arcisses dans les réunions publiques pour dialoguer, proposer des idées nouvelles, notre vie publique n'en sera que plus constructive.

Notre nouvelle commune a besoin de débats, d'élus inspirés, de propositions concrètes et d'une représentation équitable de nos 3 ex-communes pour rester dynamique.

Elle a aussi besoin **d'une opinion publique respectueuse** des personnes qu'elle désigne pour la représenter dans toute sa diversité.

Panneau en inox qui reprend le logo d'Arcisses



Liaison des deux plans d'eau



Pour nous contacter

Tél : Brunelles : 02 37 52 01 04
Coudreceau : 02 37 29 29 52
Margon d'Arcisses : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr
: mairie.annexe.brunelles@arcisses.fr
: maire.annexe.coudreceau@arcisses.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie d'Arcisses - Margon
du lundi au vendredi
de 9 heures 30 à 12 heures 30
de 14 heures à 17 heures 30

Vos élus

Philippe RUHLMANN - Maire d'Arcisses
Philippe BELLAY - Maire délégué de la mairie annexe de Brunelles
Francis VAUDRON - Maire délégué de la mairie annexe de Coudreceau

Claude LEPROVOST, Francis DE KONINCK, Nicole GAUTHIER, Bénédicte ROUAULT, Annerose PERREAU, Hervé ENEAULT, Michel DROUIN, Valérie TRIVÉRIO, Dominique FRANCHET, les Adjoints

Pour rencontrer vos élus merci de prendre rendez-vous

Mairie annexe de Brunelles
Le mardi et le jeudi
de 14 heures à 17 heures 30

Mairie annexe de Coudreceau
Le lundi et le vendredi
de 14 heures à 17 heures 00

AFFAIRES MUNICIPALES

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le traditionnel banquet offert par le CCAS aux Margonnais s'est tenu ce dimanche 6 octobre à l'Espace Socioculturel.



Il a accueilli **160 personnes** autour d'un excellent repas servi par le traiteur du restaurant « La Forge ».

Cette manifestation s'est ouverte par un petit discours du Maire au moment de l'apéritif et par la mise à l'honneur de la doyenne et doyen du jour **Madame Lecoq et Monsieur Meunier**.

Une organisation parfaite sous l'égide de William Botineau, vice-président du CCAS que nous remercions.



Le 18 septembre, une vingtaine de personnes de Brunelles et Coudreceau s'est retrouvée à la salle des fêtes de Brunelles, suite à l'invitation de Mr William Botineau, vice-président du CCAS d'Arcisses, venu leur expliquer le fonctionnement du CCAS.

Ce fut aussi l'occasion d'exposer les différentes actions auxquelles les personnes de 70 ans et plus pouvaient prétendre : repas, colis de Noël, voyage, cinéma.



Salle des Fêtes
de Brunelles

DATES PROCHAINES SEANCES CINE-SENIORS

- ♦ Mardi 7 janvier 2020
- ♦ Mardi 4 février 2020
- ♦ Mardi 3 mars 2020

PARKING DIT « VALEO » À MARGON

Le parking de l'Avenue des Prés a été réalisé il y a maintenant 20 ans pour le stationnement des véhicules de l'usine Valéo. À cette époque le nombre d'employés était le triple de l'effectif actuel. Ce parking vient d'être cédé à Nogent-le-Rotrou. Pourquoi ?

Depuis quelques années, sa fonction essentielle est d'y accueillir les caravanes et camions des forains de la foire de Mars et de la Saint André qui se déroulent à Nogent le Rotrou. La place du 11 Aout accueille les attractions : manèges, auto tamponneuses, stands de tirs, jeux de chance ou d'adresse, ...

Des cirques de taille intermédiaires l'ont également utilisé, bien que peu adapté à leur attente. Des gens du voyage l'ont aussi squatté à différentes reprises.



Ce parking n'était donc pas particulièrement nécessaire à la vie margonnaise, mais la commune en assumait néanmoins les charges d'entretien et d'éclairage.

Aujourd'hui, la voie verte qui permettra de relier le centre-ville de Nogent-le-Rotrou au plan d'eau de la Borde en longeant le bord de l'Huisne va partir de ce parking. C'est dans cette logique que le Conseil Municipal d'Arcisses a envisagé à l'unanimité de le vendre pour que Nogent puisse faire les travaux nécessaires pour l'adapter à de nouvelles fonctions, dans une logique de développement touristique de l'agglomération.

SICTOM : HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

(du 1er octobre au 31 mars)

Nogent-le-Rotrou : lundi à samedi 8 h-12h / 13 h 30-17 h

Thiron-Gardais : lundi, mercredi et vendredi 14 h - 17 h 30
samedi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

DECHERF MOTOCULTURE

Matériel d'Espaces Verts



8, avenue des Prés - MARGON
28400 NOGENT-le-ROTROU
Tél. : 02 37 52 71 55

LA RENTRÉE SCOLAIRE



Margon

La rentrée scolaire reste un moment d'émotion pour les enfants, leurs parents et les enseignants. Pour les nouveaux élèves, c'est la découverte d'un univers inconnu et pour les habitués, les retrouvailles avec les camarades de classe masquent le petit stress qui précède toujours la découverte de sa nouvelle classe.

À Margon, la rentrée commence par un accueil de tous dans la cour de la maternelle avant la répartition dans les 4 classes.

À Brunelles, une cinquantaine d'élèves ont repris les cours.

À Coudreceau, les élèves ont découvert les 2 nouvelles maîtresses qui ont rejoint l'école. Nous leur souhaitons la bienvenue et bon courage pour des conditions d'enseignement compliquées par les classes à multiples niveaux même si les

effectifs sont réduits.

Il appartient à vos élus de fournir les meilleures conditions matérielles et morales à la communauté scolaire pour que parents, enseignants, personnels, chacun à son niveau, puissent se consacrer au mieux à l'instruction et l'éducation de nos jeunes.

Vous pouvez le constater au regard des effectifs des écoles, la préoccupation des élus est le maintien de l'école de Coudreceau qui n'a que 31 élèves pour 2 classes.

Cette question a fait l'objet d'une rencontre avec Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale le 15 octobre.

Espérons cependant que l'intérêt des enfants reste au centre des préoccupations avant les logiques comptables et économiques de l'Education nationale!

Un peu tard pour inclure les conclusions de cette réunion dans ce présent journal.



Brunelles

RENSEIGNEMENTS CHIFFRÉS SUR NOS 3 ÉCOLES

La Commune d'Arcisses dispose de 3 écoles sur son territoire.

Répartitions des élèves

- Le regroupement Brunelles-Champrond en Perchet (104 élèves) dispose de 4 classes dont 2 à Brunelles : la classe de Madame Guénanten (29 élèves en CE1/CE2) et la classe de Madame Lacoste (22 élèves de GS/CP).
- L'école de Coudreceau a 2 classes : La classe de Madame Deudon (12 élèves en CE2/CM1/CM2) et la classe de Madame Marigny (19 élèves en PS/MS/GS/CE1)
- L'école de Margon s'organise autour de 4 classes : La classe de Madame Doyen (27 élèves en TPS/PS/MS), la classe de Madame Ruyet (25 élèves de GS/CP), la classe de Madame Tessier (23 élèves de CE1/CE2), la Classe de Monsieur Bouchu (26 élèves de CM1/CM2)

Un total de 236 élèves dont 53 à Champrond en Perchet.

Horaires des écoles

Pour des raisons locales, liées le plus souvent aux transports scolaires, nos 3 écoles ont des horaires différents

Brunelles : 8 heures 45 à 12 heures - 13 heures 30 à 16 heures 30

Coudreceau : 8 heures 45 à 12 heures - 13 heures 30 à 16 heures 15

Margon : 8 heures 45 à 12 heures 15 - 13 heures 45 à 16 heures 15

Garderies

Les conditions de garderie ont été harmonisées sur Arcisses pour qu'il n'y ait pas de différence entre les familles du territoire. Le tarif a été fixé par décision du Conseil Municipal à 10 € par an pour l'accueil du matin et 15 € par an pour l'accueil du soir.

Restauration scolaire

Si le prix du repas a été harmonisé à 3 €, les systèmes de restauration sont restés les mêmes. Margon et Brunelles fonctionnent en cuisine sur site alors que Coudreceau est avec un prestataire extérieur. Il se peut qu'à terme on puisse se passer de ce prestataire mais il est important de ne pas bousculer les habitudes locales.

EURL IDELEC
DENIS PLET

ELECTRICITE GENERALE - NEUF & RESTAURATION
POMPE A CHALEUR - VIDEO SURVEILLANCE
INTERPHONE - DOMOTIQUE - ALARME -
MOTORISATION DE PORTAIL

2 RUE DU GRILLON - SAINT PIERRE LA BRUYERE
02 37 52 50 46 - 06 11 61 77 43
denis@idelec.fr

SARL VERGNAUD BATIMENT

Parc d'activité - La Messesselle
28400 NOGENT-LE-ROTROU

Tél : 02 37 52 26 75 - 06 89 57 62 88



Fax : 02 37 52 26 64

E.mail : vergnaud.batiment@orange.fr

LE BUDGET D'ARCISSES

Etablir le budget communal est toujours un moment important où le rôle d' élu est de s'exprimer en terme de choix pour la vie communale. Il est donc important que chacun possède une connaissance suffisante du fonctionnement financier de la commune. Nous avons la chance d'avoir un adjoint aux finances, Claude Leprovost, qui, en plus d'une gestion très rigoureuse, a le souci de la clarté et sait donner les explications pertinentes dans un domaine à l'abord un peu ingrat : des chiffres et encore des chiffres ! C'est avec le même souci de transparence, vis-à-vis de nos concitoyens, que cet article un peu long, certes, vous est proposé.

En cette période de diminution de dotations d'état, la logique est l'optimisation de nos finances dans l'intérêt de nos territoires ruraux. La création de la commune nouvelle "Arcisses" au 1er janvier 2019 avait, entre autres, pour objectif de maîtriser les dépenses publiques en établissant une solidarité budgétaire entre les 3 communes Brunelles, Coudreceau et Margon.

Taux d'imposition des ménages :

Les taux d'imposition de référence d'Arcisses à partir de 2020 seront les Taux Moyens Pondérés (T.M.P) des taxes perçues auparavant par nos 3 communes avec une durée d'unification s'appliquant pour chacune des 3 taxes (2 ans pour la Taxe d'Habitation et 5 ans pour les Taxes Foncières Bâti et non Bâti)

Données en €	Produit Fiscal Global 2019	Taxe Habitation			Foncier Bâti			Foncier non Bâti		
		Taux	Base	Produit	Taux	Base	Produit	Taux	Base	Produit
BRUNELLES	202 504	18,39 %	571 600	105 117	16,09 %	339 600	54 642	45,09 %	94 800	42 745
COUDRECEAU	95 797	7,73 %	416 100	32 165	14,03 %	277 800	38 975	41,58 %	59 300	24 657
MARGON	725 468	17,89 %	1 882 000	336 690	17,68 %	1 998 000	353 246	38,79 %	91 600	35 532
TOTAL Ressources fiscales	1 023 769	T.M.P 16,50 %	2 869 700€	473 972	T.M.P 17,11 %	2 615 400	446 863	T.M.P 41,90 %	245 700	102 934

Il est à noter peu de variation entre les taux d'imposition de nos 3 communes, hormis le taux de la Taxe Communale d'Habitation sur Coudreceau. Toutefois, ce taux communal de 7.73 % était compensé en 2018 par le passage d'un taux Intercommunal sur la C.D.C des Portes du Perche de 10.19 % au taux de 2.51 % pour la C.D.C du Perche, soit un gain pour les habitants de Coudreceau de 7,68 %... sans oublier la suppression de la Taxe d'Habitation à terme !!!

Endettement des 3 communes :

L'endettement cumulé de nos 3 communes au 1er janvier 2019 était de 1 088 967.75 € pour 2310 habitants, soit un ratio de 471.41 € par habitant alors que la moyenne pour la strate des communes de 2000 à 3500 habitants est de 702 € par habitant. Cet endettement faible permet de dégager au niveau des Comptes Administratifs de 2018 des 3 budgets principaux un excédent cumulé de 1 390 944.45 € qui correspond à la Capacité d'Autofinancement (CAF) de la commune d'Arcisses soit 602.14 € par habitant alors que la moyenne pour la strate des communes de 2000 à 3500 habitants est de 166 € par habitant.

Commune Données en €	Capital restant dù au 31/12/2018	Annuité de l'exercice	dont capital	dont intérêts	Rapport intérêts/annuité	Habitants	Dettes par habitant
BRUNELLES	247 635,54	34 348,59	31 331,96	3 016,63	8,78%	585	423,31
COUDRECEAU	169 290,79	27 241,06	23 940,97	3 300,09	12,11%	475	356,40
MARGON	672 041,42	65 156,33	55 172,12	9 984,21	15,32%	1250	537,63
ARCISSES	1 088 967,75	126 745,98	110 445,05	16 300,93	12,86%	2310	471,41

Si l'on retire le remboursement du capital des emprunts pour 2019, soit 110 445.05 €, cela donne à la commune d'Arcisses une capacité nette d'autofinancement de 1 280 500 €. Cela permet un investissement conséquent sans avoir recours à l'emprunt.

Comptes administratifs 2018

Ces comptes administratifs montrent l'état des finances de chaque commune fin 2018 au moment de la fusion. Les 3 communes avaient un solde positif ce qui a permis de partir ensemble sur de bonnes bases budgétaires.

Budgets Principaux Données en €	Fonctionnement			Investissement			Solde
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat	
BRUNELLES	339 155,95	470 149,74	130 993,79	201 616,72	169 283,76	-32 332,96	98 660,83
COUDRECEAU	227 667,10	711 068,79	483 401,69	252 386,53	79 797,26	-172 589,27	310 812,42
MARGON	1 214 601,84	1 985 862,94	771 261,10	710 053,61	920 263,71	210 210,10	9 81 471,20
ARCISSES	1 781 424,89	3 167 081,47	1 385 656,58	1 164 056,86	1 169 344,73	5 287,87	1 390 944,45

Le budget 2019

a) Le budget de fonctionnement (Budget Principal)

Dépenses			Recettes		
	TOTAL (€)	%		TOTAL(€)	%
Chapitre 11 = Charges à caractère général	532 939	22,3	Chapitre 13 =	44 400	1,9
Chapitre 12 = Charges de personnel	939 600	39,3	Chapitre 70 = Produits des services et vente directe	140 517	5,9
Chapitre 65 = Charges gestion courante	413 571	17,3	Chapitre 73 = Impôts et Taxes	1 692 612	70,8
Chapitre 66 = Charges financières	16 310,57	0,7	Chapitre 74 = Dotations et participations	391 213	16,4
Chapitre 67 = Charges exceptionnelles	53 546	2,2	Chapitre 75 = Autres Produits	117 450,39	4,9
Chapitre 23 = virement à la section d'investissement	433 795,82	18,2	Chapitre 77 = Produits divers	3 570	0,1
TOTAL Dépenses (€)	2 389 762,39		TOTAL Recettes(€)	2 389 762,39	

Le Budget de fonctionnement (Budget Primitif + Décisions Modificatives + Préparation Budget Supplémentaire) s'équilibre à 2 389 762.39 €.

Les dépenses de personnel représentent 39.3 % des dépenses.

Le non remplacement du secrétaire de mairie de Brunelles a permis d'harmoniser les régimes indemnitaires des personnels sur le régime indemnitaire le plus favorable, celui de Margon et la possibilité pour le personnel d'adhérer au CNAS ainsi que l'uniformisation des Assurances Statutaires (délais de carence)

Les charges de gestion courante représentent 17.3 % avec la prise en compte de la décision de ne pas augmenter le total des indemnités d'élus tout en harmonisant les indemnités des maires délégués et adjoints.

D'autre part, les subventions aux associations ont été alignées sur le plus favorable pour les associations, celui de Margon.

Il est à noter que ce budget permet de dégager un virement conséquent de 433 795.82 € à la section d'Investissement

Au niveau des recettes, les Impôts, Taxes, Dotations et Participations représentent 87.2 % du budget.

b) Le Budget d'Investissement (Budget Principal)

Dépenses		
Données en €	TOTAL	%
Chapitre 001 = Solde d'Exécution (déficit)	204 922,23	7,7
Chapitre 016 = Capital des Emprunts + dépôts et cautions	114 087,21	4,3
Chapitre 020 + Chapitre 021 + Chapitre 023 dans le cadre des Opérations programmées au niveau des Budgets (B.P et B.S)	1 739 862,00	65,8
Provision pour travaux futurs	587 519,00	22,2

Recettes		
Données en €	TOTAL	%
Chapitre 001 = Solde d'Exécution de la section d'Investissement	210 210,10	7,9
Chapitre 021 = Virement de la section de Fonctionnement	433 795,82	16,4
Chapitre 10 = Affectation des excédents de fonctionnement 2018 + FCTVA	1 463 859,58	55,3
Chapitre 13 = Subventions des Investissements	490 752,00	18,6
Chapitre 27 = Ecritures concernant les lotissements	47 772,94	1,8

TOTAL Dépenses	2 646 390,44
----------------	--------------

TOTAL Recettes	2 646 390,44
----------------	--------------

Les projets d'Investissements (1 739 862 €) sont subventionnés à hauteur de 490 752 € soit une moyenne de 28.2 %
Compte tenu du nombre important de projets retenus, une partie des travaux programmés en 2019 ne seront réalisés qu'en 2020 en fonction des priorités définies par le Conseil Municipal.

Les principaux projets :

	Opération	Margon	Coudreceau	Brunelles	Arcisses	TOTAL	Subvention	%
Travaux Services Techniques	25	34 000,00 €	3 300,00 €			37 300,00 €		
Urbanisation Cour Jouvét Flamandière - Ruisseaux	34	20 000,00 €				20 000,00 €		
Equipement des services Techniques	36				33 100,00 €	33 100,00 €		
Aménagement des abords de La Cloche	37	65 000,00 €				65 000,00 €	17 942,00 €	27,6%
Travaux Avenue de Paris	38	26 500,00 €				26 500,00 €		
Travaux Chemin des Lignes	39	34 800,00 €				34 800,00 €		
Skate Park	49	151 107,00 €				151 107,00 €	105 520,00 €	69,8%
Acquisition terrain pour réserve foncière	52	151 843,00 €			567 519,00 €	719 362,00 €		
Travaux église presbytère	62	14 500,00 €	3 600,00 €	15 600,00 €		33 700,00 €		
Travaux écoles	70	18 200,00 €	61 100,00 €	5 000,00 €		84 300,00 €	29 167,00 €	34,6%
Espace Socioculturel	81	14 000,00 €	38 500,00 €	22 800,00 €		75 300,00 €	58 710,00 €	78,0%
Travaux Avenue de l'Arcisse	90	74 500,00 €			16 000,00 €	90 500,00 €	15 319,00 €	16,9%
Travaux Rues de la Corniche et du Belvédère	101	114 275,00 €				114 275,00 €	15 319,00 €	13,4%
Travaux Rues Cour Bissac, de la Flamandière et Cour Jouvét	107	20 760,00 €				20 760,00 €		

Equipement Service Administratif	115	12 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	8 700,00 €	23 700,00 €		
Acquisition local + parking Avenue de l'Arcisse	117	34 105,00 €				34 105,00 €		
Construction M.A.M	122	248 500,00 €				248 500,00 €	182 400,00 €	73,4%
Acquisition logement	123		51 000,00 €			51 000,00 €		
Rue du Louvre et Rue Emile Navet	124		30 400,00 €			30 400,00 €		
CR de la Cognardière à St Hilaire des Noyers	129		38 800,00 €			38 800,00 €	9 683,00 €	25,0%
Terrain Multisports	125			73 754,00 €		73 754,00 €	18 438,00 €	25,0%
Chemin d'accès au lieu dit Les Lamberts	127			39 700,00 €		39 700,00 €	9 903,00 €	24,9%
Rue St Martin	130			63 900,00 €		63 900,00 €		
Travaux de Voirie 2018 - La Bouverie La Mazure, Nigelles et Accès station	136			36 000,00 €		36 000,00 €		
Rue de la Grande Cour	137			26 260,00 €		26 260,00 €		
Installation Réseau Informatique Commune Arcisses	119				25 000,00 €	25 000,00 €		
		1 034 090,00 €	228 200,00 €	284 514,00 €	650 319,00 €	2 197 123,00 €	462 401,00 €	21,0%

c) Les autres budgets

Lotissements de la Flamandière : Ce Budget gère les 3 derniers lotissements de la commune de Margon, à savoir Le Rocher, La Joletterie et la Cour Jouvét. Sur les 38 lots, il restera 13 lots à vendre au 31/12/2019. Ce qui est intéressant, c'est que tous les travaux ont été mandatés et les recettes attendues soit 399 383,33 € sont des recettes qui alimenteront les prochains budgets de la commune nouvelle Arcisses.

Budget Marpa : Ce budget concerne toutes les obligations que la commune a en tant que propriétaire de la Marpa. La commune a porté les charges financières de la construction et reçoit du CCAS qui gère la structure un loyer correspondant aux charges engagées par la commune

Budget Eau et Assainissement : Les 3 communes Brunelles, Coudreceau et Margon ont des structures de gestion différentes pour les compétences Eau et Assainissement. Pour l'instant, pas de changement prévu.

L'année 2019 a été consacrée à uniformiser les façons de gérer ces budgets sachant que la réglementation impose que ces derniers soient équilibrés par les recettes propres à ces compétences. Le Budget Principal ne peut prendre en charge les dépenses afférentes à ces budgets. Le respect de ces règles de gestion impose une augmentation de la surtaxe communale de 0,10 € en 2019 .

Prix Eau et Assainissement Base 2018 pour 100 m ³			
Commune	Eau	Assainissement	TOTAL
Brunelles	1,99 €	1,30 €	3,29 €
Coudreceau	2,01 €	1,08 €	3,09 €
Margon	1,88 €	2,19 €	4,07 €

TRAVAUX

LES TRAVAUX EN COURS

Le budget voté fin mars avait prévu un nombre assez conséquent de travaux. Le temps des études, des devis, des demandes de subventions, nous voici à la phase de réalisation.

Les vacances estivales ont été l'occasion de réaliser les **travaux sur les écoles** (réfection de toiture, remise en état de classes).

Les petits **travaux de voiries** sont en cours (trottoirs, reprises de revêtement...) et les projets plus lourds sont lancés et vont durer. (**Maison d'Accueil Maternelle, enfouissement des réseaux aériens, réseaux d'eau potable et d'assainissement**)

D'autres projets sont encore en étude (**changement des menuiseries** sur les bâtiments publics, **mini-stade**)

Vous trouverez ci-joint un point sur tous ces travaux.

ECOLE DE MARGON : Après des travaux d'agrandissement en 2018, il était nécessaire de refaire les peintures des murs et du plafond pendant ce mois de Juillet



ECOLE DE BRUNELLES : rafraîchissement en peinture pour cette classe qui en avait bien besoin.



MARGON VOIRIE : Une partie du trottoir située Avenue de Paris s'était affaissé et retenait une importante flaque d'eau lors des intempéries. Une reprise vient d'être effectuée pour régler le problème.



Depuis les travaux sur le pont au dessus de la Cloche, un petit bout de trottoir manquait à l'angle de l'avenue de Paris et de la rue de la Cloche pour assurer la continuité piétonne.



Dans la même rue, il fallait stabiliser le trottoir devant le nouveau skate-park. Nous pensions conserver une bande de pelouse mais devant la très forte fréquentation du lieu et le passage incessant, il était impossible de faire pousser de l'herbe.



Dans le même secteur, la clôture en bois qui encadre le parking de la halle et évite les intrusions intempestives, vient d'être refaite.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS : Les travaux de la 2ème tranche d'enfouissement des réseaux des rues de la Corniche et du Belvédère à Margon ont commencé en janvier 2019 et se sont achevés début avril.

Le raccordement des habitations au nouveau réseau électrique est intervenu en mai et depuis on attend le raccordement au réseau téléphone par l'opérateur télécom.

Cette opération conditionne **l'enlèvement des poteaux et par là-même la remise en état des trottoirs.**

La situation est quasi la même rue du Louvre à Coudreceau où les choses semblent être un peu plus avancées puisque les lignes téléphoniques sont maintenant passées en souterrain.



COUVERTURE DE L'ÉCOLE DE COUDRECEAU

Il était indispensable de refaire à neuf cette toiture pour garantir la bonne santé de tout le bâtiment. Cela a été fait pendant l'été pour ne pas perturber la vie de l'école.



LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Tout ne se passe pas toujours comme prévu ! C'est le cas des travaux pour la MAM qui ont connu un retard inattendu.

En effet, les plans à notre disposition sur le réseau Gaz ne sont pas conformes à la réalité et après avoir fait les sondages de localisation, nous nous sommes aperçus que la canalisation de gaz ne passait pas sur le trottoir mais sur le terrain, à l'emplacement des fondations.

Deux solutions s'offraient à nous : soit déplacer le réseau, soit déplacer légèrement le bâtiment pour qu'il se situe à côté de la canalisation.

Nous avons opté pour la deuxième solution, plus rapide, qui ne nécessite qu'une légère modification du permis de construire.

Les travaux doivent commencer très prochainement.

DEMOUSSAGE DU TOIT DE L'ÉGLISE



Cette opération était déjà programmée avant le passage en commune nouvelle.

La réalisation s'est faite cette année.

Vu la hauteur du chantier, une nacelle s'imposait.

CARREFOUR SURELEVÉ

La sortie du lotissement de la Cour Jovet à Margon, sur la route de Brunelles étant dangereux faute de visibilité, nous avons mis en place un plateau surélevé sur le carrefour et une zone 30 pour éviter les accidents.



AUTRES TRAVAUX DÉJÀ FAITS OU À FAIRE

Travaux de voirie

- Un réseau pluvial a été créé le long du petit lotissement d'Ozée en lieu et place d'un fossé devenu inexistant avec le temps.
- Travaux à la Poterie: réfection de la rue de la Fontaine et revêtement de la placette en enrobés (courant novembre)
- Renforcement de chemins : Chemins des Lamberts et de la Chesnay à Brunelles, Chemin de la Cognardière jusqu'à Saint Hilaire des Noyers à Coudreceau (courant novembre)

Travaux sur les bâtiments communaux

- Remplacement de menuiseries à l'école et à l'espace Socio-culturel de Margon, à l'école et à la salle polyvalente de Coudreceau, à la salle polyvalente de Brunelles. (La consultation des entreprises est en cours pour l'ensemble de ces travaux)
- Aménagement du local mis en location à l'entreprise « LA BAZ » à Coudreceau
- Réfection d'un contrefort et des enduits de la façade nord de l'église de Brunelles.
- Divers travaux sur plusieurs logements à Coudreceau et Margon, avant remise en location.

Equipements publics

- Le manège écologique est en cours de fabrication dans l'atelier de l'artisan chargé de sa construction. Son installation est envisagée début 2020.
- Les consultations sont en cours pour l'installation d'un terrain multisport sur le terrain derrière l'école de Brunelles.

Assainissement et réseaux divers

- Démarrage courant novembre des travaux de réseaux sur la rue Saint-Martin et jusqu'à la Grande Maison à Brunelles. La canalisation d'eau potable, vétuste, va être remplacée et renforcée pour permettre de poser un poteau incendie à la Grande Maison. En parallèle, des gaines vont être enfouies pour le déploiement de la fibre optique, et une canalisation d'eaux usées sera posée en vue du raccordement, dans quelques années, du hameau à la station d'épuration. Les personnes concernées par les travaux seront prochainement invitées à une réunion d'information.
- Fin des travaux d'enfouissement de réseaux rue du Louvre et rue Remi Navet à Coudreceau, d'une part, et rues de la Corniche et du Belvédère à Margon d'autre part.
- Remplacement de 3 poteaux incendie sur les hameaux de la Maison Neuve, La grande Maison et la Poterie à Coudreceau.

PANNEAUX « ARCISSES »

Notre identité propre de Brunellois, de Coudrecelliens ou de Margonnais est bien ancrée chez chacun d'entre nous.

Cela n'interdit en rien de valoriser les choix d'union que les 3 communes ont faits en janvier 2019.

Pour matérialiser notre double identité, le conseil municipal a souhaité placer des panneaux (voir image de la première page) illustrant Arcisses aux points stratégiques de notre commune nouvelle.

- ♦ 3 panneaux sont prévus sur Margon,
- ♦ 2 panneaux sur Coudreceau
- ♦ 1 panneau sur Brunelles

Les emplacements ne sont pas encore complètement déterminés. Nous devons, en effet, vérifier qu'il n'y a pas de réseaux souterrains avant d'entreprendre l'implantation définitive qui se fera probablement avant la fin de l'année.

URBANISME

Les lotissements de Margon continuent à évoluer

Le lotissement de la Joletterie



Il ne reste plus que 2 lots disponibles

Le lotissement de la Cour Jovet



9 lots sont encore disponibles

Le lotissement de la Maçonnerie

Situé en haut de la rue des Ruisseaux (route de Brunelles), sur la droite, ce lotissement en projet devrait être très apprécié des futurs acquéreurs.

Il est très bien placé, plat, proche de la ville, relié par la rue de la Corniche au plateau Saint-Jean de Nogent le Rotrou.

Les règles d'urbanisme qui ne cessent de changer nous ont contraints à changer sans cesse ce projet pour le rendre conforme aux exigences des services de l'État.

Le nouveau [permis d'aménager](#) vient d'être déposé et est à l'étude. Nous avons respecté tous les avis. Nous avons bon espoir qu'il soit validé, ce qui nous donnerait le feu vert pour lancer les travaux.



Lotissement de la Maçonnerie vu du chemin du Bout du Bois

UTILISATION DES PESTICIDES

L'utilisation des pesticides fait actuellement l'objet de nombreux débats. Il peut être utile de faire un point à ce sujet pour ce qui concerne les usages qui relèvent des collectivités et des particuliers, en dehors des activités agricoles.

C'est la loi du 6 février 2014 appelée [loi Labbé](#) qui régit ces usages.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse par l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics, est interdite sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles au public, avec toutefois possibilité de dérogation pour l'entretien d'espaces spécifiques tels que les cimetières ou certaines voiries difficiles d'accès.

Des arrêtés municipaux d'interdiction pris récemment par certaines grandes villes, suppriment ces possibilités de dérogations et visent en plus les espaces privés tels que les parcs ou équipements non accessibles au public, les voies ferrées, ...



Les particuliers ont l'interdiction d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques (fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...) depuis le 1er janvier, pour jardiner ou désherber.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage de ces produits est interdite aux particuliers.

Seuls sont maintenant utilisables les produits de biocontrôle, à faible risque et dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique, dès lors que leur autorisation de mise sur le marché comporte la mention Emploi autorisé dans les jardins (EAJ).

Concernant [les épandages agricoles](#) auprès des zones habitées, la distance minimum à respecter, très controversée, est actuellement difficile à évaluer.

L'amélioration des conditions d'épandage sur ces parcelles, pourrait être privilégiée, en prenant en compte notamment les dates et heures auxquelles la population riveraine serait la moins exposée, l'absence de vent défavorable et en implantant des rideaux de haies ou toute autre mesure permettant de limiter la diffusion des produits épandus.

Mais en tout état de cause et que ce soit dans un objectif de protection de la santé publique ou de maintien de la biodiversité, seule une diminution très sensible de l'usage des pesticides, sera réellement efficace.



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

27 Rue Abbé Beulé 28400 Nogent le Rotrou

Tél. 02 37 52 16 68

 groupama.fr

 [Groupama Centre Manche](#)

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

- Les travaux de la **Maison de Santé d'Authon du Perche** sont commencés. C'est la phase de démolition dans les anciens locaux du cabinet médical, situé sur la place d'Authon.

Le chantier est conséquent et comme cela est souvent le cas dans la restauration, il y a quelques mauvaises surprises qui entraînent des travaux supplémentaires de renforcement du bâtiment existant et en conséquence des surcoûts par rapport aux prévisions.

- La **Maison de Santé de Nogent le Rotrou** connaît un bon taux de remplissage avec l'arrivée de nouveaux praticiens. À toutes fins utiles nous vous communiquons la liste et les coordonnées des professionnels de santé qui y sont installés :

Au rez-de-chaussée :

- Cabinet d'infirmières, ancien cabinet du Dauphin : 02 37 54 91 71
Mmes Nadia BOURGET, Nathalie DAREAU, Nathalie GRANDJOUAN, Katia MATHEVET et Séverine VALLEE

- M. Thomas GUIOCHEAU, pédicure-podologue : 02 37 54 91 78
- Dr Alina ANDREI, chirurgien-dentiste : 02 37 54 91 86

Au 1er étage :

- Dr Stefan GEORGESCU, médecin généraliste : 02 37 54 91 74
- Dr Michel GIRARD, médecin généraliste : 02 37 53 75 25
- Dr Pauline PETIT, médecin généraliste : 02.37.54.91.93
- Dr Willy DECRAEMERE, rhumatologue : 02 37 52 36 33
- M. Mathieu LETOMBE-LEFEVRE, kinésithérapeute : 02.37.54.91.72

Au 2ème étage :

- Dr Gaston SOW OUAKARA, médecin généraliste : 02 37 54 91 94
- M. Stéphane RENTIEN, orthophoniste : 02 37 54 91 76
- Dr Françoise MEUNIER, psychiatre-psychothérapeute : 0674399798
- Mme Ingrid GUIBERT-CALBET, diététicienne : 06 85 38 44 73
- Mme Lisa CABARROU, sage-femme : 02 37 54 91 92 / 07 82 00 06 19
- Mme PUERTOLAS, psychologue, neuropsychologue : 02.37.54.91.77

Permanences :

- CAARUD (accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues), les vendredis des semaines impaires, de 15h à 17h.
- CICAT (accompagnement et prévention en addictologie), lundi et jeudi des semaines impaires, 14h à 17h : 02 37 28 19 22
- MSA médecine du travail de la Mutualité Sociale Agricole
- SAMSAH (service aide médico-sociale adultes handicapés), le jeudi.

- La CDC porte la compétence interconnexion en eau potable. Le projet en cours est celui de la **liaison entre Soizé et Saint-Bomer** pour éviter l'isolement de cette dernière en cas de problème d'alimentation en eau.

Les études préalables et le plan de financement sont arrêtés et la phase de consultation des entreprises va bientôt commencer.

- La CDC devait selon la loi NOTRe prendre la **compétence « Eau Potable »** dès le 1 janvier 2020.

Un important travail a été mené auprès des collectivités (communes et syndicats de gestion de l'eau) pour se préparer à ce transfert. Or, la loi pourrait être modifiée au dernier moment et permettre un report de ce transfert.

Le comité des Maires de la CDC s'est largement prononcé pour le report de la prise de la compétence Eau Potable à 2026.

LE PLAN CLIMAT est un autre chantier que doit conduire la CDC avec le Pole Territorial et les services de l'Etat, conformément aux prérogatives du Ministère de la transition écologique. Il s'agit de planifier l'ensemble des actions qui visent à réduire les besoins en énergie par l'isolation des bâtiments et l'utilisation de systèmes de chauffage plus performants, à entamer la conversion des transports vers des motorisations moins polluantes (électrique, hybride, à l'hydrogène...), aller vers la production d'énergies durables (solaire, éolien, méthanisation, géothermie...) Un vaste programme qu'il est aisé de planifier mais bien plus difficile à transcrire en actes à cause de l'énorme impact budgétaire qui en découle.

VIVONS MIEUX ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est prendre en compte son environnement et respecter son voisinage.

A chacun d'entre nous de respecter les horaires pour éviter de faire du bruit gênant, de veiller à ce que son chien n'exerce pas outre mesure son rôle de gardien, de ramasser ses déjections.

Ce sont des conditions pour vivre en harmonie !

Nous sommes aussi trop souvent interpellés pour des dépôts sauvages dans la campagne, que ce soit des gravats ou des déchets verts mais aussi d'autres produits qui s'intègrent encore moins bien dans la nature : bidons, sacs plastiques, pneus et parfois matelas, machines à laver et bien d'autres encore ... Pourtant chacun d'entre nous a la possibilité de se rendre à la déchetterie pour y déposer gratuitement ses déchets.

Nous avons aussi beaucoup d'appels téléphoniques pour des haies envahissantes qui gênent les voisins ou débordent sur la voie publique. Soyez vigilants en la matière.

Il est dans notre rôle d'élus de rappeler ces quelques règles de vie commune pour éviter des conflits de voisinage qui n'apportent que trop rarement une solution satisfaisante.

APPEL : La personne qui s'est permis « d'emprunter », pour l'été sans doute, la table de pique-nique, sur l'aire de Bellevue à Coudreceau, est priée de la remettre en place maintenant qu'il ne fait plus un temps à manger dehors !

Blague à part, c'est un comportement vraiment détestable !



Proprietes-privées.com La nouvelle espèce immobilière

Rébecca COHEN
Conseillère en immobilier indépendante
r.cohen@proprietes-privées.com
06 41 91 55 84
0 805 13 00 17

BRICO MARCHÉ

MORTAGNE-AU-PERCHE 02.33.83.35.14	NOGENT-LE-ROTROU 02.37.53.52.52
---	---

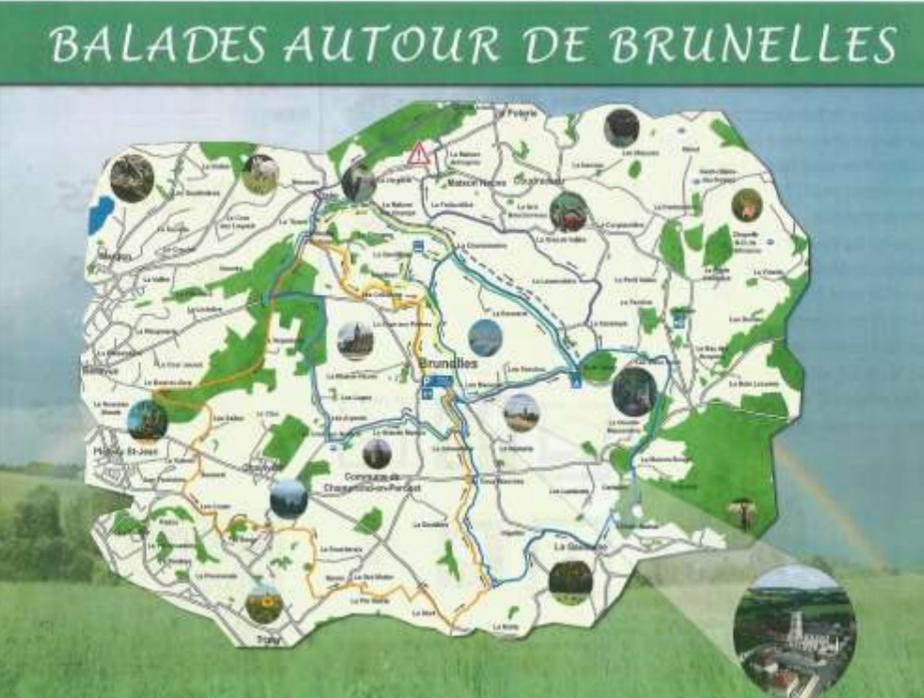
CHEMINS DE RANDONNÉE AUTOUR DE BRUNELLES

L'idée de recenser et de baliser les chemins de randonnée de Brunelles a germé, début 2018, dans la tête de Thierry Carlier, élu de cette commune, qui l'a proposée au Conseil Municipal de Brunelles de l'époque. La suite a été réalisée avec Arcisses et depuis quelque temps on peut consulter le plan sur le panneau situé sur la place de la mairie de Brunelles.

Cinq parcours, praticables en VTT ou à pied sont proposés; tous au départ de la place. Les distances vont de 10 à 20 kms.

Afin de s'y retrouver facilement, un fléchage a été mis en place par quelques bonnes volontés de la commune.

Tout est donc prêt pour vous accueillir sur nos chemins de campagne.



BALADES AUTOUR DE BRUNELLES

Brunelles (nommé Bernellis, vers 1140) est une ancienne seigneurie relevant de la baronnie de Nogent le Rotrou. Les seigneurs de Brunelles étaient tenus à la garde du château Saint Jean de Nogent le Rotrou. Pour cette raison, l'une des tours, abattue en 1827, portait le nom de Tours de Brunelles. Au lieu-dit les Vieux-Murs s'élevait autrefois un château fortifié, l'église paroissiale Saint Eloy d'Arcisses et en contrebas une chapelle. C'est dans les environs que se déroula en 1228 le combat entre Blanche de Castille et Enguerrand III de Caucy qui avait usurpé le titre de comte du Perche.

TOPOLOGIE DES PARCOURS

- 20 Kms D +/- = 750
- 20 Kms D +/- = 820
- 17 Kms D +/- = 660
- 15 Kms D +/- = 590
- 10 Kms D +/- = 350

ARCISSES

BALADES AUTOUR DE BRUNELLES

Laissez vos commentaires à : mairie@arcisses.fr

Un dépliant sera prochainement à disposition dans nos 3 mairies.

DS Electricité
Scattarelli David
06 08 92 03 42

DS Electricité
Artisan Electricien

A votre écoute et à votre disposition. Savoir-faire, expertise.
Diagnostic, Mise en conformité, Dépannage, Installation Neuve et Rénovation,
Automatismes - Alarme-Interphonie-Chauffage-Ventilation et Energies Renouvelables

ds.electricite@orange.fr www.dselectricite.fr/

La Ferrière "Le Clos Bellevue" 28400 BRUNELLES
N° siret : 511 145 625 00014 RA126 APE 4321A - n° intracommunautaire: FR085 111 45 625

LA RENTRÉE DU CYCLO SPORT DE MARGON

Quand le Cyclo sport organise sa randonnée VTT et pédestre au début septembre, cela sonne le glas des vacances !

Mais cela correspond aussi à la mise en place des bonnes résolutions et du redémarrage des activités régulières dont le sport fait partie.

Belle participation pour cette cuvée 2019 qui s'est déroulée sous les bons auspices de la météo.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le Cyclo sport, association très active sur leur site internet : <http://csmargon.com>



LES SENTIERS DU PERCHE

Malgré une météo capricieuse au début de l'épreuve, 240 randonneurs étaient au rendez-vous de la 19ème Rando du Perche organisée par « les Sentiers du Perche » le 6 octobre.

Au départ 4 circuits proposés : 13, 20, 32 et 42 kms.

Guy Bidault le président de l'association regrette cette grisaille du début qui a sans doute retenu au chaud certains marcheurs. Avec un beau soleil, le seuil des 300 randonneurs attendus aurait été atteint ou dépassé.



AMBULANCES Charles

depuis 30 ans à votre service

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON

02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Liaison SAMU

Taxis 7 places

MANIFESTATIONS

LE COCHON GRILLÉ COUDRECELLIEN (22 juin)

Une soirée qui, comme chaque année depuis 2015, s'est bien déroulée.

Autour de l'apéritif offert par la municipalité d'Arcisses, tous ont pu se retrouver pour discuter, partager des souvenirs et commencer la soirée dans la bonne humeur.



Après ce moment convivial, ce fut l'heure de déguster le fameux « cochon grillé » cuit sous l'œil expert de Joël et Bernard. La nuit tombée, nous avons pu assister au feu de st Jean mis en place et allumé par Mr Vaudron, feu de st Jean toujours impressionnant malgré une météo très calme.



Ensuite, Daniel Perchiot nous attendait pour déclencher un feu



d'artifice qualifié de superbe par tous et pour terminer, place à la danse.

Nous remercions Mr le Maire d'Arcisses, Mr Vaudron Maire délégué, la municipalité, les associations et l'ensemble des bénévoles qui ont permis la bonne organisation de cette soirée.

Et bien sûr, nous vous disons à l'année prochaine

LA BOURBONNAISE À MARGON

La fête traditionnelle de Margon n'a pas failli à sa réputation avec encore cette année une forte fréquentation dès 19 heures pour le repas champêtre servi par un Comité des Fêtes remarquable d'efficacité.

De la musique des Andes, un petit moment de Banda Tchicha et les danseurs de Country animent la soirée en faisant patienter le public jusqu'au défilé aux lampions qui ramène « Marguerite » sur le bûcher.



Le feu d'artifice, tiré sur les bords de la Cloche, est la point d'orgue de cette superbe soirée.

Le vide-grenier du lendemain a par

contre été un échec avec trop peu de chalands pour en faire un évènement. Il y avait pourtant une belle exposition de matériel agricole ancien présentée par Monsieur TOUZEAU qui méritait le détour.



L'OMELETTE GÉANTE



Près de 400 personnes étaient réunies sous la halle et sur l'esplanade de la Mairie pour l'omelette annuelle, servie aux Margonnaises et Margonnais, la veille de la Bourbonnaise.

Une fête des voisins géante en somme ! Moments de rencontre, de détente et de bonne humeur collective !

Le service est assuré par l'association Festiv'halle qui a la lourde mission de parvenir à la juste cuisson des omelettes au bon moment !



il a fallu casser plus de 2400 oeufs



FANFAR'FOLIZZ

Il n'est plus utile de faire beaucoup de publicité pour cet événement qui se tient à la base de loisirs de la Borde à Margon.

Les fanfares se succèdent sur la scène ou même au cœur de la foule rassemblée. Ambiance festive et dansante sur des standards musicaux connus de tous, mais interprétés selon la sensibilité de chaque troupe de musiciens.

De nombreux amateurs, arrivés dès le début du festival, se restaurent sur place. Le club de rugby nogentais sait assurer l'intendance et le service de ce genre de manifestation.



CONCOURS DE PÊCHE

Organisé par le comité des fêtes de Brunelles, le traditionnel concours de pêche s'est déroulé le samedi 21 septembre à l'étang mis à disposition pour l'occasion par Monsieur Coudouel.

Pas moins de 32 pêcheurs, petits et grands, sont venus taquiner la truite et pour certains, les prises étaient fort honorables.

Verre de l'amitié, repas et remise des coupes ont conclu cette matinée.



BROCANTE, VTT, FÊTE DE LA MUSIQUE

C'était un mois de juin bien rempli pour le comité des fêtes Brunelles, tout d'abord avec la traditionnelle brocante du lundi de Pentecôte. Malheureusement, la météo peu clémente a quelque peu freiné les ardeurs, tant des exposants que des visiteurs. Mais les organisateurs ont retrouvé le sourire le week-end suivant. En effet, une bonne centaine de vététistes et quarante marcheurs ont pris tôt le matin le départ de la randonnée qui leur a laissé le choix entre trois parcours vélo et un parcours pédestre. Et à écouter les commentaires aux points « ravito » et à l'arrivée, les participants étaient ravis.

Et enfin, pas de mois de juin sans fête de la musique. Les Brunellois n'ont pas dérogé à la règle et se sont retrouvés le 21, sur la place du village, pour partager un verre et quelques grillades.





14 avenue des Prés
MARGON

HORAIRES D'OUVERTURE :
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30





climat d'innovation



YOTTE Thierry
Synergie Climatique

Thierry YOTTE

Tel : 02 37 52 37 47
Email : thierry.yotte@orange.fr

YOTTE THIERRY - LE HAUT BOIS - 28400 SAINT JEAN PIERRE FIXTE - Tél : 0237523747

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Union Nationale des Combattants d'Arcisses recherche deux porte-drapeaux, de nouveaux adhérents, anciens combattants ou sympathisants, les OPEX * sont les bienvenues.

Pour les combattants d'Indochine ou d'Afrique du Nord ou Opex n'ayant pas leur carte, le président de l'association Monsieur Jean GÉRONIMI se charge des démarches. Vous pouvez le contacter pour tous renseignements par e-mail à j.geronimi@orange.fr ou par téléphone au 06.85.47.58.75

*OPEX : Opérations Militaires Extérieures (Irak, Syrie, Sahel Centrafrique, ...)

« RAMENE TA FRAISE »

La nouvelle association «Ramène ta Fraise» se lance dans la création d'un **jardin partagé**, le principe étant de venir partager un moment de convivialité au jardin.

Pour ce beau projet, nous espérons de nombreux adhérents.

Que vous soyez jeune ou vieux, expert ou novice, vous pourrez simplement participer, donner des conseils, ou vous reposer au jardin. Les dons en tout genre seront les bienvenus (graines, outils de jardinage...)

Pour plus de renseignements contacter le 06 17 97 51 85.



« L'EFFEMER »

C'est la nom de la toute nouvelle association qui vient de se créer à Coudreceau. Il s'agit de pêche à la mouche.

Vous aurez plus de renseignements en contactant Monsieur HIPPOLYTE au 06 87 15 81 94 ou club.mouche.leffemer@gmail.com

EXPOSITION ARTISTIQUE

Le samedi 5 Octobre a eu lieu le vernissage de l'**exposition d'arts** de l'Association Fêtes, Loisirs À Coudreceau (AFLAC) en présence de Monsieur Ruhlmann maire d'Arcisses et des élus locaux.

Beaucoup de visiteurs pour découvrir cette 11ème édition qui proposait **les œuvres de 24 peintres et de 5 sculpteurs**.

10 nouveaux artistes participaient pour la 1ère fois à cette manifestation.

Une grande diversité de techniques, de thèmes traités et une belle qualité de travail font la richesse de l'exposition et l'intérêt porté par le public ; des signes encourageants pour les organisateurs.

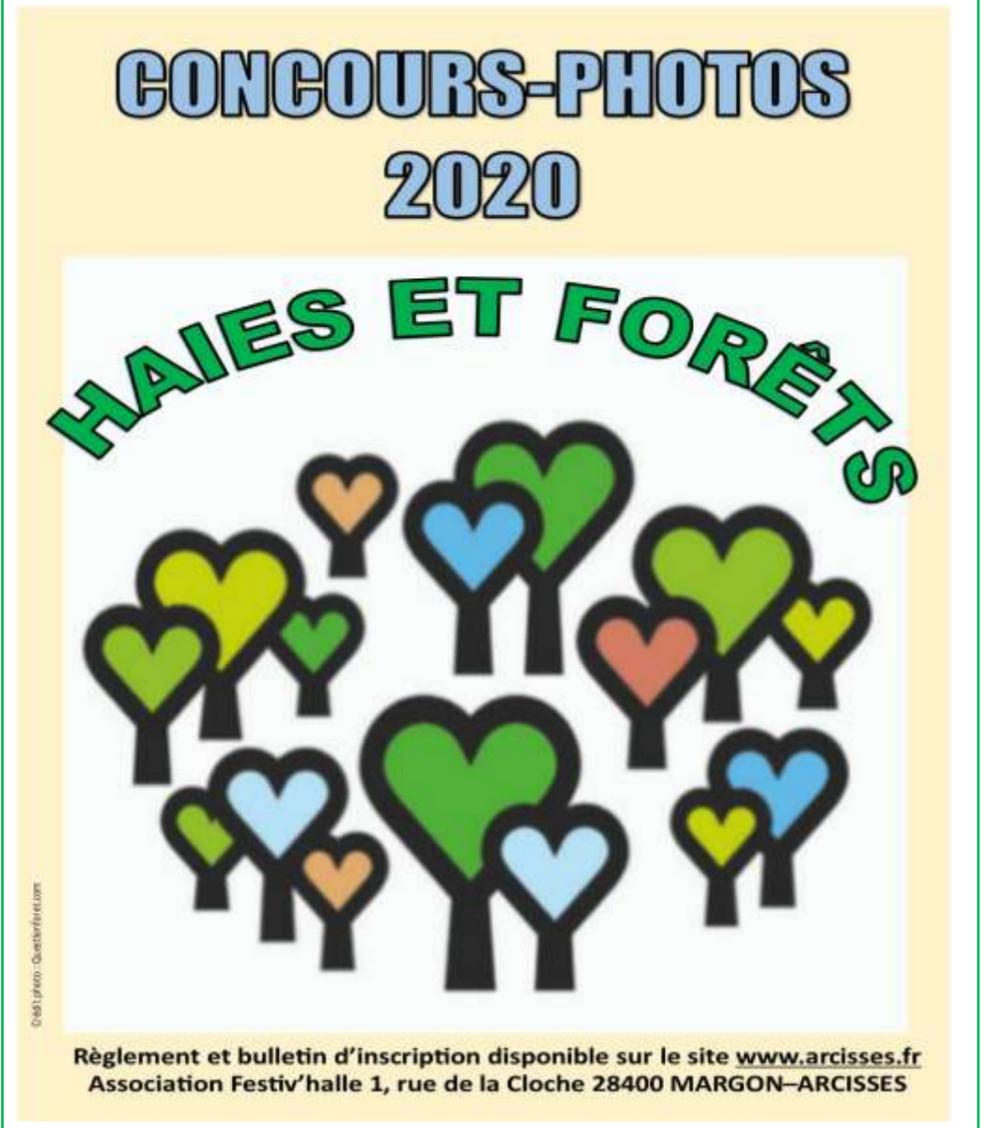
Ce salon, devenu un incontournable de la région, sera reconduit en 2020 par les membres de L'AFLAC.

CONCOURS PHOTOS 2020

L'automne arrive, la lumière devient plus rasante sur nos paysages. C'est aussi le temps des belles promenades.

C'est le bon moment pour se décider à participer au prochain **concours-photos** de Margon qui a pour thème « **Haies et Forêts** »

C'est simple, il suffit de nous retourner une ou deux photos accompagnée(s) du bulletin d'inscription que vous trouverez en Mairie ou sur le site www.arcisses.fr



Ferme de la Bouverie

Angélique et Nicolas DAVEAU

La Bouverie BRUNELLES 28400 ARCISSES

Tél : 06.09.49.45.79

contact@lafermedelabouverie.fr www.lafermedelabouverie.fr



TAXI GOSNET

TAXI CONVENTIONNÉ

06 07 11 40 28

LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES

transportsfee@gmail.com www.transportsfee.com

AGENDA

Bourse aux jouets - salle des fêtes de Brunelles	10 novembre
Cérémonie du 11 novembre :	
⇒ 11h50 au Monument aux morts de Margon	
⇒ 11h à Champrond et 11h30 à Brunelles	11 novembre
⇒ 11h30 au Monument aux morts de Coudreceau	
Thé dansant - salle des fêtes de Coudreceau	16 octobre
Soirée fruits de mer - Espace Socioculturel Margon	16 novembre
Bourse aux jouets - Halle Margon	17 novembre
Récompense maisons fleuries - Espace Socioculturel Margon	23 novembre
Marché de la Saint-Nicolas - Margon	1 ^{er} décembre
Repas dansant de Noël - salle des fêtes de Coudreceau	8 décembre
Loto de Noël - salle des fêtes Brunelles	15 décembre
Noël des écoles (Brunelles) - salle des fêtes de Brunelles	17 décembre
Spectacle de la saison culturelle - Margon	10 janvier

ETAT-CIVIL

Naissances :

Nino BRISSARD	31 mai 2019	(Brunelles)
Maddie TURIBLE	11 août 2019	(Margon)
Sohan JEANNETTE	9 août 2019	(Coudreceau)
Clayd CALLEWAERT	15 août 2019	(Margon)

Décès :

Michel BROUARD	75 ans	(Margon)
Patricia MARTIN	62 ans	(Margon)
Evelyne HENRIOT	76 ans	(Margon)
Jean-Marie POURIAU	61 ans	(Brunelles)
André GUEDOU	80 ans	(Coudreceau)

Mariages :

Anne-Cécile GRAILLOT et Brendan JANY	29 juin 2019 (Brunelles)
Aurélien GOURCI et Sébastien VITAL	6 juillet 2019 (Brunelles)
Hélène LEPROVOST et Nicolas JEANNOT	24 août 2019 (Margon)



PIGEON TP
CENTRE
ILE DE FRANCE

Agence de Nogent-le-Rotrou
La Borde Margon—BP 80001
28402 NOGENT-LE-ROTROU

Tél : 02 37 52 59 54 - Fax : 02 37 52 36 52

Technicien frigoriste

Richard BERTHOU

Pompe à Chaleur
Climatisation, matériel froid

Dépannage, entretien, mise en service,
installation

☎ 06 83 60 00 13

✉ richardberthou@orange.fr

61 Coulonges Les Sablons

E.Leclerc  **MARGON**

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00

LA BORDE : LES 2 PLANS D'EAU RELIÉS

La base de loisirs de la Borde à Margon est composée maintenant de 2 plans d'eau. Le plus ancien est consacré aux activités de loisirs, promenade, pêche activités nautiques.

L'exploitation du second vient de se terminer. Sa destination est tournée vers la conservation et la protection des oiseaux et ne sera pas accessible au public avant qu'il ne soit aménagé en observatoire ornithologique. Selon l'inventaire de spécialistes de nombreuses espèces d'oiseaux mais aussi de papillons et de libellules ont déjà colonisé ce nouvel espace de 19 hectares. Ce zone humide protégée abrite déjà des espèces remarquables. Une partie de ce nouvel étang sera un peu plus tard consacré à la pêche. Un travail constructif avec les associations écologiques et de pêche et avec l'entreprise qui a exploité la carrière, permet de conduire dans de bonnes conditions la conversion de ce lieu en favorisant la biodiversité garante de notre qualité de vie.

Les deux étangs sont maintenant reliés par un étroit passage nécessaire à l'équilibre du niveau des eaux entre les 2 parties.

La superficie totale est de 42 hectares, Ce lieu est très fréquenté par les amoureux de la balade et de la nature.

Un moment inaugural a eu lieu avec tous les partenaires et les élus du secteur le mois passé



ECONOMIE D'ENERGIE : SE FAIRE AIDER

Le département d'Eure et Loir vous propose, propriétaires occupants, un accompagnement pour réduire la consommation énergétique et le confort thermique de votre logement. Vous pourrez bénéficier gratuitement d'une visite technique avec des conseils personnalisés, la remise de kit «éco-gestes», un diagnostic énergétique, une information que les aides financières.

Les conditions de ressources pour bénéficier de ce dispositif sont précisées dans le tableau ci-contre.

Le département d'Eure et Loir a décidé de s'associer à la poste et l'agence SOLIHA pour faciliter les contacts. Si vous ne dépassez pas le plafond de revenus, parlez-en à votre facteur ou contacter l'Espace Info Energie au 02.37.21.32.71 (plate-forme de Luisant qui avec qui vous pourrez prendre rendez-vous à Nogent le Rotrou.

Nombre de Personnes du ménage	Plafonds de ressources Revenu fiscal
1	18 960 €
2	27 729 €
3	33 346 €
4	38 958 €
5	44 592 €
Personne supplémentaire	+ 5617 €



SAINT-NICOLAS

1er DECEMBRE 2019



Dans l'espace Socio-Culturel :

Présence d'environ 30 artisans qui vous proposent de nombreux cadeaux pour vos fêtes de fin d'année.

Sous la halle :

Espace réservé aux traditionnels métiers de bouche, charcuterie, vins, pommes, boulangerie, fromages, miel, chocolats, pâtisseries, macarons etc... de quoi faire vos provisions de Noël !

AU STAND FESTIV'HALLE

flammekuches
cuites au feu de bois
à consommer
sur place ou à
emporter...

**vin blanc
chaud**
comme en
Alsace

**dégustation d'huîtres
et Muscadet**
Présence d'un
ostréiculteur de la
Manche

**Marrons
Chauds
Frites**

AU STAND DU COMITÉ DES FÊTES

crêpes, vin chaud, café

NOUVEAU

Balades gratuites en calèche

Concours du meilleur et du plus beau pain d'épices

Atelier de compositions florales de Noël

Maquillage pour les enfants

✂

INSCRIPTION NOM.....Prénom.....
Adresse.....

Je m'inscris au concours du meilleur et du plus beau pain d'épices (récompense sur avis du jury)
(j'apporte mon pain d'épices avant midi sur le stand Festiv'halle)

Je m'inscris à l'atelier compositions florales de Noël : nombre de places limité
(rendez-vous au stand festiv'halle à 15 heures)

* A découper et à déposer en Mairie avant le 28 novembre 2019